

DEPARTEMENT DU CHER

**COMMUNE  
DE  
Touchay**

Arrondissement de St Amand  
Md

Canton de Châteaumeillant

DELIBERATION  
DE LA SEANCE DU

**10 avril 2024**

Convocation : 30/03/2024

Membres afférents au  
conseil municipal : 11

Membres en exercice : 11

**Membres présents :**

BROSSAT Marilyn  
ANDREATA Marc  
BRAUTIGAM Margot  
DAOUT Benoît  
HERAULT Martine  
LIARD Hélène  
LAVEAU Patrick  
OULOVSKY Marie-Claude  
RICHARD Martial

**Membre(s) excusé(s):**

BOULAND Philippe  
ROBLIN Dominique

**Membre(s) absent(s) :**

**POUVOIRS :**

BOULAND Philippe à LAVEAU  
Patrick

ROBLIN Dominique à  
BROSSAT Marilyn

Publié sur internet le : 25  
avril 2024

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Dûment convoqués salle de la mairie à 18h30, les membres présents se sont réunis le 10 avril 2024 sous la présidence de Madame Marilyn BROSSAT, maire de la commune de Touchay.

**DCM-2024- 2 Approbation compte administratif 2023**

Le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de l'adjoint en charge d'établir le compte administratif de l'exercice 2023, qui explique et arrête ainsi les comptes :

Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
100 519.12 €	86 121.48 €
Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
332 260,48 €	383 453.35 €

**Résultat de clôture :**

Résultat d'investissement :	Résultat de fonctionnement :
- 86 473,88 €	50 935,87 €
	Résultats de fonct antérieurs reportés :
	86 804,95 €
	Résultat définitif : .....
	137.740,82 €

Constate, pour la comptabilité principale, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le compte administratif 2023.

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

**SECRETAIRE DE SEANCE**

**MAIRE**

Benoit DAOUT

Marilyn BROSSAT

